Image not found or type unknown

RACHAT STE - TRAVAILLER POUR 2 SOCIETE D'UN MEME GROUPE

Par **noemie**, le **17/06/2009** à **14:21**

Mon patron est en train de finaliser le rachat d'une société.
Pour des questions commerciales, il s'agit pour l'instant d'un simple rachat et non pas d'une fusion.
Je gère à la fois la partie comptable "en surface" et la partie commerciale (achat et vente).
Je travaillerais donc pour les deux sociétés qui ont leur propres comptabilité et oblige donc à tout séparer.
Le fait de travailler pour deux sociétés est-il légal si on ne modifie pas mon contrat.
Puis-je légitimement demander une augmentation de salaire ?

Merci pour vos réponses

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés